

## ★ Avantages proposés par l'ASI pour les membres ASI

**Fonds de secours**  
La fondation de secours de l'ASI soutient les membres de l'ASI qui ont des difficultés financières en raison d'une maladie, d'un accident ou de chômage. Elle n'intervient toutefois pas pour assainir des dettes.

**Consultation juridique**  
L'ASI assure une protection juridique gratuite à ses membres en cas de conflit sur leur lieu de travail. Ceux-ci bénéficient également de renseignements gratuits et de soutien pour toute question liée au droit du travail. La demande d'octroi de la protection juridique doit se faire dès que le problème apparaît. Elle doit être déposée par écrit auprès du secrétariat de la section. En 2022, l'ASI-VS a traité 15 consultations pour des conseils juridiques et 3 dossiers ont nécessité un recours à la protection juridique. N'hésitez pas à contacter l'ASI-VS.

**Abonnement au journal de l'ASI**  
Les membres de l'ASI reçoivent 12 fois par an la revue **Soins infirmiers**. Ils bénéficient de conditions avantageuses pour participer à des congrès ou suivre des formations continues organisées par les sections, les associations spécialisées ou l'Espace Compétences.

**Accès à la plate-forme e-log.ch**  
L'accès à la plateforme de formation continue e-log est gratuit pour les membres de l'ASI. Cette plateforme permet de valoriser les formations continues, planifier la carrière, gérer un portfolio électronique, etc.

**Soutien financier**  
Les membres de l'ASI peuvent recevoir une bourse d'études ou un prêt pour leur formation postgrade, une contribution financière pour leur recherche ou du soutien lorsqu'ils se trouvent en situation financière difficile.

## Avantages proposés par l'ASI Suisse pour les membres ASI

Pour les autres avantages et rabais, consultez le site [sbk.ch](http://sbk.ch) ou scannez le QR code



## ★ Avantages FMEP pour les membres ASI

Réservés aux membres ASI travaillant à l'hôpital du Valais  
Le but de la FMEP est la **défense de vos intérêts sociaux, moraux, professionnels et matériels**. De plus, votre faïtière propose différentes prestations comme **l'assistance juridique, un fonds de secours**, ainsi que divers **avantages commerciaux**.

**Nouveautés**  
Bien-être: Centre **Chrysalide** / Alimentaire bio-  
vrac: **Chez Mamie** / Mobilité: **mobility, Ford** / Loisirs:  
**Passeport valaisan, e-bike, Hotelcard, Valrando, Aquaparc**  
/ Fiduciaire: **Aymon Fiduciaire & Conseil**

Découvrez vos nombreux avantages FMEP!



**Quelques exemples d'avantages commerciaux pour vous**

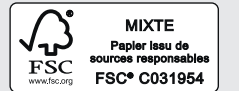
- Rabais sur les primes **d'assurance** de 10% à 25% auprès de plusieurs compagnies
- Economie de CHF 438.- par année sur un abonnement **mobile**
- Avantage sur un **conseil financier** personnalisé
- Avantage sur des abonnements de **fitness**
- Remises jusqu'à 39% sur l'achat d'un **véhicule**
- Rabais sur le **carburant**
- ...

**FMEP ZMLP**  
Rue Pré-Fleuri 9  
CP 247 – 1951 Sion  
027 323 40 43  
info@fmep.ch  
fmep.ch – zmlp.ch

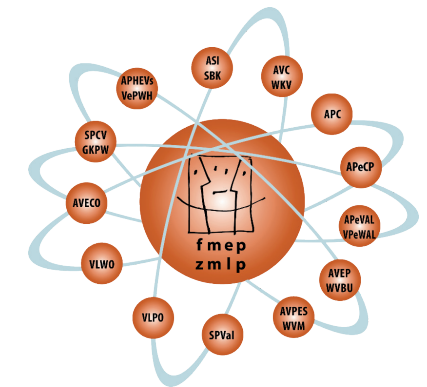


**Section Valais  
Sektion Wallis  
SBK ASI**

**ASI Section Valais**  
Av. du Château de la  
Cour 4 – 3960 Sierre  
027 322 40 07  
info@asi-sbk-vs.ch  
asi-sbk-vs.ch



## 🔗 La constellation FMEP

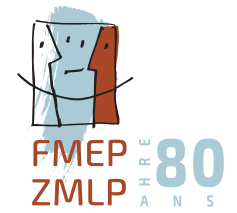


**Secteurs représentés**

- **Enseignement**  
7 associations
- **Administration publique**  
1 association
- **Cantonniers**  
1 association
- **Police**  
1 association
- **Autres**  
3 associations

## La FMEP en chiffres

**80** ans en 2023  
**9500** membres  
**13** associations  
**7** personnes composent un Comité directeur  
**13** personnes composent un Comité fédératif  
**345** délégués  
**487** personnes qui œuvrent pour leurs membres



# Point de situation 2023



## Communication de la FMEP

**La FMEP fête ses 80 ans!**

**La FMEP accueille sa 13<sup>e</sup> association**

## Avantages membres

- Avantages membres FMEP
- Avantages membres ASI



## Communication de l'ASI-VS

**Mot du Président de l'ASI, section Valais**

**2022**  
**Ce que l'ASI-VS a accompli pour vous en 2022**

- Convention collective hôpital du Valais
- Initiative pour des soins infirmiers forts

## Développement de dossiers importants

- Enquête sur les conditions de travail auprès des soignants
- Projet de révision des fonctions

## Représentation de l'ASI Valais dans les différentes commissions

- Commission d'éducation permanente (CEP)



## Mot du président

Chers membres de l'ASI-VS et de la FMEP,

Pour cette année 2023 j'ai vraiment envie de vous dire à quel point notre très chère profession est belle et noble! Je souhaite aujourd'hui mettre le focus sur les retours publics très élogieux et sur la reconnaissance que nous donne la population suisse. Ce soutien inconditionnel a pu se vérifier très clairement lors de la votation fédérale « Pour des soins infirmiers forts ».

Il n'y a pas de doute, nous exerçons notre métier avec passion car nous plaçons vraiment l'être humain au centre de nos préoccupations et dans toute sa globalité. Bien sûr, notre art de soigner ne se fait pas sans effort et sans moyen, il faut se battre au quotidien pour maintenir haut le niveau de la qualité des soins que nous défendons en faveur de l'humain, mais avec quelle formidable reconnaissance cet humain nous gratifie!

Je voudrais vous donner cette année un message d'encouragement et de gratitude car vous le méritez incontestablement! Votre engagement mérite bien plus que des applaudissements mais également une reconnaissance réelle et concrète. Bien des chantiers de travail à large amplitude avancent de manière sûre et solide.

L'ASI, spécialiste du monde des soins, mouille sa chemise pour que vos efforts et votre engagement soient reconnus. L'hôpital a besoin de vous, la population a besoin de vous, vous pouvez être fiers et vous devez transmettre votre profession avec passion à notre jeunesse qui s'engage avec ces mêmes nobles et précieuses valeurs.

Un GRAND merci et BRAVO à vous toutes et tous!

**Marco Volpi**  
Président de l'ASI, section Valais



Sion, février 2023

## Communication de l'ASI-VS

### 2022 Ce que l'ASI-VS a accompli pour vous en 2022

#### Convention collective hôpital du Valais

L'ASI-Valais est signataire de la CCT avec l'Hôpital du Valais. Cela représente une importante responsabilité pour défendre au mieux les intérêts de nos membres. Dès lors, nous avons participé à de nombreuses séances de travail préparatoires avec les autres membres des organisations syndicales afin de se coordonner pour l'ensemble des séances avec les représentants de l'Hôpital du Valais. Outre un congé paternité de 15 jours et une garde d'enfants malades étendue à 30 heures par an, nous avons demandé en plus que le temps de vestiaire soit compté comme temps de travail.

#### Initiative pour des soins infirmiers forts

Le travail de lobbying a été intensifié auprès des partis politiques cantonaux et a conduit au **dépôt de près de 10 inter-ventions parlementaires dans le domaine de la santé**, dont celle de la création d'un poste d'infirmier-ère cantonale. Le Grand Conseil valaisan a approuvé cette demande. Il a expressément exigé que la future personne assure le développement d'une vision stratégique du métier des soins infirmiers et contribue à sa mise en œuvre. Le poste devrait être validé en 2023.

## Développement de dossiers importants

### Enquête sur les conditions de travail auprès des soignants

Pour donner suite à l'initiative des soins infirmiers et pour mieux cerner les problématiques des soignants, sur initiative de l'ASI-Valais, et en collaboration avec les autres partenaires des organisations syndicales, l'ASI-VS mène actuellement une

consultation auprès du personnel soignant des hôpitaux, EMS et CMS. Répondez-y tous, car cette consultation permettra de mettre en évidence les priorités d'action à faire valoir auprès de l'Hôpital du Valais dans ce domaine.

### Projet de révision des fonctions

Le projet est en cours et sera poursuivi en 2023.

## Représentation de l'ASI Valais dans les différentes commissions

- Convention collective de travail de l'hôpital du Valais (CCT) Hôpital du Valais
- Convention collective EMS et CMS en cours
- Conseil stratégique HEdS
- Commission cantonale de surveillance des professions de la Santé
- Commission planification sanitaire cantonale
- ORTRA SSVs

### Commission d'Éducation Permanente (CEP)

La Commission d'Éducation Permanente de l'ASI-VS a pour principal objectif d'offrir à toutes les infirmières un programme de formation continue adapté à leurs besoins, et ce quel que soit leur milieu professionnel. La CEP reprendra ses activités en 2023 après 2 années de pause forcée.

## Communication de la FMEP

### NEW La FMEP accueille sa 13<sup>e</sup> association

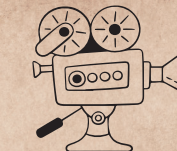
La FMEP souhaite la bienvenue à sa 13<sup>e</sup> association, celle du personnel de la Fondation Chez Paou (APeCP). La Fondation Chez Paou a pour mission d'offrir un logement et un accompagnement spécialisé à des adultes en difficulté et sans solution concrète d'hébergement.

En date du 30 juin dernier, une nouvelle convention de partenariat a été signée entre la FMEP et l'APeCP. Celle-ci fut officiellement validée lors de l'Assemblée des Délégués du 5 novembre 2022.

### La FMEP fête ses 80 ans en 2023



## La FMEP fête ses 80 ans! Bref coup d'oeil en arrière



Extrait d'un dossier traité par l'APeVAL, il y a 50 ans.

**Cols bleus – cols blancs. C'est quoi?**

Le comité de l'APeVAL était, il y a 53 ans, constitué uniquement de chefs de service ou, au minimum, d'adjoints. Si bien que l'arrivée autour de la table de deux cols bleus MM. Bétrisey et Mudry, faisait un peu tâche! Mais nous avions une mission que l'on comptait bien défendre, à savoir: la situation des employés à col bleu. Mais qui sont-ils? Tout simplement des employés sans chemise blanche, ni cravate. En opposition aux cols blancs, ces employés étaient comparables aux ouvriers en chemise de travail bleue, à des manœuvres aux conditions de travail trop peu reconnues.

Habités par une forte volonté de justice, nous avons enfin pu exiger la constitution de la première commission de l'Association, celle des travailleurs manuels. Cette commission, formée de représentants de tous les domaines manuels, a permis d'avoir une relation avec la Fédération. Travail interne, rapport bien étoffé, puis entrevue exceptionnelle avec le Conseil d'Etat. Ce dernier fut plus que réceptif et devant les éléments de preuve fournis, s'est excusé d'avoir oublié cette catégorie de travailleurs. Notre résultat: deux classes de salaire en plus à toute cette catégorie d'employés.

**F. Bétrisey**  
membre du comité APeVAL  
durant 53 ans

